



AVIS N°03/2026/AMI/DSI/PCOM/UEMOA

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DANS
LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA COMMISSION DANS L'ETUDE POUR LA
MISE EN PLACE D'UN PROGICIEL DE GESTION INTEGRE (ERP)

Cette demande de Manifestation d'Intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés publié sur le site de l'UEMOA le 04 février 2026

La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), dans le cadre de l'exécution de son budget 2026, envisage le recrutement d'un Cabinet pour l'accompagnement de la Commission dans l'étude pour la mise en place d'un progiciel de gestion intégré (ERP).

L'objectif général est de mettre en place un ERP pour consolider et optimiser les processus administratifs et financiers de la Commission.

De façon spécifique, il s'agit de :

- **Établir un diagnostic complet du système d'information** actuel, incluant une cartographie des processus et une analyse des besoins spécifiques de la Commission.
- **Réaliser une étude comparative des ERP** (open source et payants) disponibles sur le marché et recommander la solution la plus adaptée.
- **Élaborer un cahier des charges complet pour l'ERP**, documentant les ressources matérielles, humaines, et financières nécessaires et incluant le modèle de coût de possession (TCO) sur plusieurs années.
- **Définir une feuille de route** pour le déploiement et l'intégration de l'ERP, avec une approche méthodologique claire et un planning détaillé.
- **Elaborer les référentiels** pour une conduite efficace et efficiente du projet.

Dans le cadre de l'exécution de sa mission le Cabinet devra, entre autres :

- **Diagnostic et analyse de l'existant** : Réaliser une cartographie des processus, diagnostiquer la maturité actuelle du système d'information, et évaluer les besoins fonctionnels en tenant compte des spécificités de la Commission.
- **Étude comparative des solutions ERP** : Analyser les ERP open source et payants disponibles, en recommandant la solution la mieux adaptée à la Commission.

- **Rédaction du cahier des charges** : élaborer un cahier des charges détaillé tenant compte des spécificités de l'UEMOA.
- **Documentation du projet** : produire les documents de projet, le plan de gestion du changement, et le plan de communication.
- **Définition de la feuille de route** : proposer un plan détaillé pour l'implémentation de l'ERP, avec un calendrier, une méthodologie et un budget estimatif.

Le délai d'exécution de l'étude est de cent douze (112) jours calendaires à partir de la notification de l'ordre de service.

En vue de la constitution de la liste restreinte, le Président la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, invite les firmes de consultants admissibles, Internationaux et/ou Nationaux et les Groupements de Consultants à manifester leurs intérêts à fournir les prestations ci-dessus décrites.

Les Cabinets intéressés sont invités à produire, dans leur dossier de manifestation d'intérêt, toutes références et documents permettant d'apprecier leurs expériences et expertises en la matière en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.).

La Commission de l'UEMOA se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

La procédure de sélection du cabinet s'effectuera conformément aux procédures spécifiées dans le Règlement d'exécution N° 001/2020/COM/UEMOA du 24 février 2020 relatif aux règles de passation, d'exécution, de réception et de règlement des marchés des Organes de l'UEMOA.

Les appréciations porteront notamment sur l'expérience générale du Cabinet, l'expérience spécifique et la connaissance de la région sur la base des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Notes pondérées maximum
1 - « Expérience générale du Cabinet »	30
Nombre d'études/missions générales en matière de mise en place d'un progiciel de gestion intégré (ERP) tous secteurs confondus (6 points par mission jusqu'à un maximum de 5 missions)	30
2 - « Expérience spécifique du Cabinet »	60
Nombre de prestations similaires exécutées au cours des dix (10) dernières années pour des organisations d'intégration régionale, des institutions internationales de développement ou pour un Etat. (10 points par prestation similaire jusqu'à un maximum de 6 prestations) avec une preuve d'exécution de la prestation	60
Connaissance de la région (pays de l'UEMOA)	10
Expériences générales dans les pays de l'UEMOA (2 points par expérience pays, pour un plafond de 5 expériences dans 5 différents pays)	10
Total des points	100

Pour tous renseignements, veuillez contacter :

- **Monsieur Inoussa NANGA** - Email : inanga@uemoa.int
- **Monsieur Meissa DIAGNE** - Email : mdiagne@uemoa.int

Les manifestations d'intérêt en langue française exclusivement, sous format papier A4 et clé USB et fournies en quatre (04) exemplaires, peuvent être envoyées par la poste, ou déposées au bureau du courrier de la Présidence de la Commission de l'UEMOA : **380 Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO, 01 BP 543 Ouagadougou 01- BURKINA FASO** au plus tard le **lundi 6 avril 2026 à 9 heures 30 mn précises, heure locale.**

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 10 heures au siège de la Commission de l'UEMOA, dans la salle FOSIDEC.

L'enveloppe contenant la Manifestation d'intérêt devra être scellée et portée visiblement la mention : « **Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Cabinet pour l'accompagnement de la Commission dans l'étude pour la mise en place d'un progiciel de gestion intégré (ERP)** ». *TY G*

Pour le Président de la Commission
et par délégation,

